



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
10 décembre 2021  
Français  
Original : anglais  
Anglais, français et espagnol  
seulement

---

### Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

**Première session ordinaire de 2022**

8-11 février 2022

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire\*

### Descriptif de programme de pays

#### Malaisie

##### *Résumé*

Le présent descriptif de programme de pays pour la Malaisie est soumis au Conseil d'administration pour examen et adoption selon la procédure d'approbation tacite lors de la présente session. Il inclut une proposition de budget indicatif global d'un montant de 3 412 000 dollars à imputer sur les ressources ordinaires, dans la limite des fonds disponibles, et de 26 400 000 dollars à imputer sur les autres ressources, sous réserve de la disponibilité des contributions à des fins spéciales, pour la période allant de mars 2022 à décembre 2025.

---

\* [E/ICEF/2022/1](#).



## Fondements du programme

1. La Malaisie est un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Pluriculturelle, elle compte 32,7 millions d'habitants, dont 9,2 millions d'enfants<sup>1</sup>. Selon les estimations pour 2021, sa population est répartie de la manière suivante : 69,8 % des citoyens sont malais ou issus d'autres groupes des *Bumiputera*<sup>2</sup>, 22,4 % sont chinois, 6,8 % indiens et 1 % ont une autre appartenance ethnique<sup>3</sup>. Au moins 8,2 % de la population et 4,2 % des enfants sont des non-ressortissants<sup>4</sup>. La population de la Malaisie vieillit rapidement et le taux de dépendance des personnes âgées augmente. Plus de 77 % des familles malaisiennes vivent dans des zones urbaines<sup>5</sup>, proportion qui devrait atteindre entre 85 % et 90 % d'ici à 2050.

2. Le revenu par habitant de la Malaisie a été multiplié par près de quatre depuis le début des années 1990 et le pays devrait bientôt atteindre le statut de pays à revenu élevé<sup>6</sup>. Il occupe la 62<sup>e</sup> place (sur 189) du classement relatif à l'indice de développement humain et fait donc partie de la catégorie des pays jouissant d'un « développement humain très élevé »<sup>7</sup>. Le programme « Vision commune pour la prospérité à l'horizon 2030 » et le douzième Plan de la Malaisie (2021-2025) tracent la voie à suivre pour mener à bien les engagements pris par le pays dans le cadre des objectifs de développement durable et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

3. La Malaisie a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention relative aux droits des personnes handicapées, en les assortissant néanmoins de réserves. Ces engagements se sont traduits par l'obtention d'excellents résultats pour toute une série d'indicateurs de développement humain. Depuis 2011, le taux de mortalité infantile est tombé à 6,4 pour 1 000 naissances vivantes et celui des moins de 5 ans à 7,7 pour 1 000, chiffres qui varient peu lorsqu'ils sont ventilés par sexe<sup>8</sup>. Le taux de mortalité maternelle a légèrement augmenté, passant de 21,1 pour 100 000 naissances vivantes en 2020 à 24,9 pour 100 000 en 2021<sup>9</sup>. En 2020, le taux de scolarisation des enfants malaisiens avait atteint 98,2 % pour l'enseignement primaire, 95,3 % pour le premier cycle de l'enseignement secondaire et 87,6 % pour le deuxième cycle de l'enseignement secondaire<sup>10</sup>. Les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons aux évaluations menées dans le cadre

<sup>1</sup> Département malaisien de la statistique (DOSM), *Children Statistics*, Malaisie, 2020.

<sup>2</sup> Le terme « Bumiputera » désigne les Malais ainsi que les autres peuples autochtones de la péninsule malaisienne (aussi connus sous le nom de « Orang Asli ») et les peuples autochtones des États du Sabah et du Sarawak.

<sup>3</sup> DOSM, *Current Population Estimates*, Malaisie, 2021.

<sup>4</sup> Calculs de l'auteur, réalisés à partir des dernières estimations démographiques pour la Malaisie (« Current Population Estimates ») publiés par le DOSM en 2021. Pour en savoir plus sur la sous-estimation probable du nombre de non-ressortissants lors du recensement, voir également la publication *Malaysia: Estimating the Number of Foreign Workers* (Banque mondiale, 2019), disponible à l'adresse suivante : <https://documents1.worldbank.org/curated/en/953091562223517841/pdf/Malaysia-Estimating-the-Number-of-Foreign-Workers-A-Report-from-the-Labor-Market-Data-for-Monetary-Policy-Task.pdf>.

<sup>5</sup> DOSM, *Evolution of Migration for Urban and Rural*, Malaisie, 2020.

<sup>6</sup> Banque mondiale, *Aiming High: Navigating the Next Stage of Malaysia's Development*, mémorandum économique sur la Malaisie, Washington, 2021.

<sup>7</sup> Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *Rapport sur le développement humain 2020 : La prochaine frontière – Le développement humain et l'Anthropocène*, New York, 2020.

<sup>8</sup> DOSM, *Pocket Stats Q2 2021*, Putrajaya, Malaisie, août 2021.

<sup>9</sup> DOSM, *Vital Statistics 2021*, Malaisie, octobre 2021 et *Vital Statistics 2020*, Malaisie, novembre 2020.

<sup>10</sup> Ministère de l'éducation, *Laporan Tahunan*, 2020.

du Programme international pour le suivi des acquis des élèves et de l'Étude internationale sur les tendances de l'enseignement des sciences et des mathématiques, et représentaient en 2020 61,04 % de l'ensemble des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur<sup>11</sup>.

4. Malgré toutes ces avancées, les lacunes des cadres juridiques, réglementaires et politiques malaisiens, le niveau relativement faible des dépenses publiques dans les domaines de la protection sociale et des services sociaux, la capacité limitée du secteur public à concrétiser l'ambition du pays de rendre le développement plus inclusif et le maintien de normes et de pratiques sociales néfastes dans les secteurs privé et public font que des défaillances persistent dans de nombreux domaines liés aux droits de l'enfant.

5. Les indicateurs ayant trait à la santé physique et mentale des enfants sont particulièrement préoccupants. La prévalence du retard de croissance est passée à 21,8 % et celle de l'émaciation est de 9,7% chez les enfants de moins de 5 ans<sup>12</sup>. Le nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans touchés par l'obésité a plus que doublé entre 2011 et 2019, passant de 6,1 à 14,8 %<sup>13</sup>. La prévalence des troubles mentaux a également augmenté : en 2019, il a été estimé que 7,9 % des enfants âgés de 5 à 15 ans souffraient de problèmes de santé mentale<sup>14</sup>, et 18,3 % des 13-17 ans étaient atteints de dépression en 2017<sup>15</sup>. Enfin, le caractère imprévisible des phénomènes météorologiques, la pollution<sup>16</sup> et la déforestation<sup>17</sup> exposent de plus en plus d'enfants à des risques sanitaires<sup>18</sup>.

6. Malgré les progrès considérables effectués sur la voie de la scolarisation de tous les enfants au niveau du primaire, on estimait en 2019 que le taux de pauvreté des apprentissages (le fait d'être dans l'incapacité de lire ou de comprendre un texte simple à l'âge de 10 ans) était de 13 %, dont 11,7 % correspondant à des enfants en âge d'aller à l'école primaire qui ne maîtrisaient pas encore les bases de la lecture et 1,4 % à des enfants également en âge d'aller à l'école mais qui n'étaient pas scolarisés<sup>19</sup>. Ces difficultés toucheraient particulièrement les enfants qui vivent dans

<sup>11</sup> Ministère de l'éducation, *Quick Facts 2020: Malaysia Educational Statistics*, juillet 2020.

<sup>12</sup> Institut de santé publique, Instituts nationaux de la santé, Ministère malaisien de la santé, *National Health and Morbidity Survey 2019: Volume I – NCDs – Non-Communicable Diseases: Risk Factors and Other Health Problems*, 2020.

<sup>13</sup> Institut de santé publique, Instituts nationaux de la santé, Ministère malaisien de la santé, *National Health and Morbidity Survey 2011: Volume II – Non-Communicable Diseases*, 2011, et *National Health and Morbidity Survey 2019: Volume I – NCDs – Non-Communicable Diseases: Risk Factors and Other Health Problems*, 2020.

<sup>14</sup> Instituts nationaux de la santé, Ministère malaisien de la santé, *Fact Sheet: National Health and Morbidity Survey 2019 – Non-communicable diseases, healthcare demand, and health literacy*, 2020.

<sup>15</sup> Institut de santé publique, *National Health and Morbidity Survey 2017: Adolescent Mental Health (DASS-21)*, 2017.

<sup>16</sup> Voir [www.doe.gov.my/portalv1/wp-content/uploads/2015/09/Chronology-of-Haze-Episodes-in-Malaysia.pdf](http://www.doe.gov.my/portalv1/wp-content/uploads/2015/09/Chronology-of-Haze-Episodes-in-Malaysia.pdf).

<sup>17</sup> Voir [www.globalforestwatch.org/dashboards/country/MYS](http://www.globalforestwatch.org/dashboards/country/MYS).

<sup>18</sup> Ministère de l'énergie, des sciences, des technologies, de l'environnement et des changements climatiques, troisième communication nationale et deuxième rapport biennal actualisé présentés dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, 2018 ; Université nationale de Séoul et UNICEF, *Children's Environment and Health in East Asia and the Pacific: Situation Analysis and Call for Action*, document de travail, Bangkok, 2020 ; Abdullah, Rozaini, « Malaysia: Country Report on Children's Environmental Health », *Reviews on Environmental Health*, vol. 35, n° 1, 26 mars 2020, p. 49 à 52.

<sup>19</sup> EduAnalytics, *Malaysia Learning Poverty Brief*, 2019.

la pauvreté<sup>20</sup>, les enfants issus de groupes marginalisés<sup>21</sup> et les enfants handicapés<sup>22</sup>. De nombreuses mesures ont été prises pour préserver la continuité de l'apprentissage, mais la fermeture prolongée des écoles en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) semble avoir creusé encore davantage les écarts en matière d'éducation. Parmi les principales difficultés, on peut notamment citer l'accès inégal à des appareils adaptés à l'enseignement en ligne et la préparation insuffisante des élèves comme des enseignants à ce type d'apprentissage<sup>23</sup>.

7. En Malaisie, les enfants sont exposés à la violence, à la maltraitance, à la négligence et à l'exploitation dans de nombreux contextes. Le pays a comptabilisé 1 705 cas d'atteintes sexuelles contre des enfants en 2018, 1 865 cas en 2019 et 1 373 au cours des neufs premiers mois de 2020<sup>24</sup>. La Rapporteuse spéciale sur la vente et l'exploitation sexuelle d'enfants, y compris la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants et autres contenus montrant des violences sexuelles sur enfant a déclaré que la vente d'enfants, les abus sexuels sur enfants et l'exploitation sexuelle d'enfants étaient des phénomènes répandus et bien réels en Malaisie, pays où vivait une large population de personnes apatrides, demandeuses d'asile ou réfugiées<sup>25</sup>. Les châtiments corporels contre les garçons sont autorisés dans les écoles<sup>26</sup> et pas moins de 43 % des parents d'enfants âgés de 12 à 23 mois déclarent avoir recours à de tels châtiments chez eux<sup>27</sup>. En 2017, 16,2 % des adolescents ont déclaré avoir été victimes de harcèlement physique<sup>28</sup> ; une autre étude a révélé qu'un élève sur quatre avait déjà subi du harcèlement en ligne<sup>29</sup>.

8. Nombre de ces difficultés frappent des enfants issus de toutes les catégories de la société malaisienne, mais certains groupes y sont particulièrement vulnérables. La pauvreté touchant les enfants continue d'être la raison principale pour laquelle des enfants sont privés de beaucoup de leurs droits et elle s'accompagne d'un risque plus élevé de malnutrition, de retard de développement, de handicap, de décrochage scolaire et de grossesse et de mariage précoces. Avant la pandémie de COVID-19, 5,6 % des ménages malaisiens vivaient dans une pauvreté absolue et 16,9 % dans une pauvreté relative (chiffres de 2019)<sup>30</sup>. Il a été démontré que le taux de la pauvreté touchant les enfants est nettement plus élevé que celui de la pauvreté des ménages<sup>31</sup>. Il existe des variations géographiques considérables en matière de pauvreté, les taux de pauvreté absolue étant plus élevés dans les zones rurales (12,4 %) et dans certains

<sup>20</sup> UNICEF, *Children Without: A Study of Urban Child Poverty and Deprivation in Low-Cost Flats in Kuala Lumpur*, 2018.

<sup>21</sup> UNICEF, *Children Out of School: Malaysia – The Sabah Context*, 2019.

<sup>22</sup> UNICEF, *Childhood Disability in Malaysia: A Study of Knowledge, Attitudes and Practices*, 2017.

<sup>23</sup> Voir [www.krinstitute.org/Views-@-Covid-19\\_and\\_Unequal\\_Learning.aspx](http://www.krinstitute.org/Views-@-Covid-19_and_Unequal_Learning.aspx) et <https://blogs.lse.ac.uk/seac/2020/11/04/covid-19-and-southeast-asia-covid-19-and-malaysias-lessons-in-digital-applications/>.

<sup>24</sup> Voir [www.freemalysiatoday.com/category/nation/2020/12/14/3875-child-abuse-cases-up-to-september-lower-than-previous-years/](http://www.freemalysiatoday.com/category/nation/2020/12/14/3875-child-abuse-cases-up-to-september-lower-than-previous-years/).

<sup>25</sup> Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, déclaration de fin de mission faite par la Rapporteuse spéciale sur la vente et l'exploitation sexuelle d'enfants, Maud de Boer-Buquicchio, au sujet de sa visite en Malaisie (du 24 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2018), Kuala Lumpur, 1<sup>er</sup> octobre 2018.

<sup>26</sup> Voir la section 89 du Code pénal et les directives publiées par le Ministère de l'éducation (« Surat Pekeliling ikhtisas Bil.7/2003 : Kuasa Guru Merotan Murid »).

<sup>27</sup> Institut de santé publique, Instituts nationaux de la santé, Ministère malaisien de la santé, *National Health and Morbidity Survey 2016: Maternal and Child Health – Volume II: Findings*, 2016.

<sup>28</sup> Institut de santé publique, Instituts nationaux de la santé, Ministère malaisien de la santé, *National Health and Morbidity Survey 2017: Adolescent Health Survey 2017*, 2017.

<sup>29</sup> Voir [www.telenor.com/media/press-release/telenor-group-supports-stop-cyberbullying-day-2016/](http://www.telenor.com/media/press-release/telenor-group-supports-stop-cyberbullying-day-2016/).

<sup>30</sup> DOSM, *Penemuan Utama: The Key Findings*, 2019.

<sup>31</sup> Gerry Redmond, Rodrigo Praino et Noore Siddiquee, *Child Deprivation in Malaysia: Final Report for UNICEF*, École des études sociales et politiques, Université Flinders, Adelaïde, 2017.

États, notamment ceux du Sabah (19,5 %), du Kelantan (12,4 %) et du Sarawak (9 %) <sup>32</sup>.

9. Selon des projections fondées sur le recensement de 2010, la Malaisie accueille environ 384 000 enfants en situation de déplacement, apatrides ou encore sans papiers <sup>33</sup>. Il s'agit notamment d'enfants de travailleurs migrants, d'enfants nés de mères malaisiennes hors de Malaisie, des 45 750 enfants réfugiés <sup>34</sup>, de descendants d'anciens réfugiés, d'enfants sans papiers placés en institution et d'enfants sans papiers vivant dans des communautés autochtones ou parmi des populations apatrides. Ces enfants risquent davantage d'être en situation de pauvreté <sup>35</sup>, n'ont qu'un accès limité à un enseignement de qualité <sup>36</sup>, se heurtent à des obstacles financiers et à une offre restreinte en matière de soins de santé, y compris de vaccination <sup>37</sup>, sont plus exposés à l'exploitation par le travail <sup>38</sup>, à l'exploitation sexuelle, au mariage précoce, à la violence et à la maltraitance <sup>39</sup>, et courent davantage le risque d'être arrêtés et détenus.

10. Les enfants des peuples Orang Asli de Malaisie péninsulaire et certains enfants autochtones de Malaisie orientale sont particulièrement sous-avantagés dans un certain nombre de domaines <sup>40</sup>. Selon des estimations, chez les Orang Asli, le taux de mortalité des moins de 5 ans était environ trois fois supérieur à la moyenne nationale en 2012 <sup>41</sup>, et des études à petite échelle ont également révélé à plusieurs reprises que ce groupe connaissait des taux élevés de malnutrition <sup>42</sup>, de bas salaires ou de pauvreté <sup>43</sup>, de décrochage scolaire <sup>44</sup> et de faible accès à l'eau potable et aux installations sanitaires. En Malaisie orientale, les enfants n'ont souvent qu'un accès limité aux services de base : par exemple, 37,4 % des ménages vivant dans des zones rurales du Sabah habitent à plus de 9 kilomètres d'une école secondaire <sup>45</sup>. Enfin, on constate qu'au sein des familles autochtones, la violence domestique est courante et

<sup>32</sup> DOSM, *Household Income and Basic Amenities Survey*, Malaisie, 2019.

<sup>33</sup> Calculs de l'auteur, réalisés à partir des dernières estimations démographiques du DOSM pour 2021 ; voir également la note de bas de page n° 4 sur la question de l'exactitude des projections issues du recensement en ce qui concerne les non-ressortissants. Pour une définition du terme « enfants en situation de déplacement », voir le programme mondial de l'UNICEF sur les enfants en situation de déplacement (Global Programme Framework on Children on the Move), disponible à l'adresse suivante : [www.unicef.org/media/62986/file](http://www.unicef.org/media/62986/file).

<sup>34</sup> Voir [www.unhcr.org/en-my/figures-at-a-glance-in-malaysia.html](http://www.unhcr.org/en-my/figures-at-a-glance-in-malaysia.html). La Malaisie n'est pas signataire de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et les enfants qui sont demandeurs d'asile dans le pays n'ont pas droit à la protection sociale ni à des services publics gratuits.

<sup>35</sup> Banque mondiale, *Malaysia: Estimating the Number of Foreign Workers*, Washington, 2019.

<sup>36</sup> UNICEF, *Children Out of School: Malaysia – The Sabah Context*.

<sup>37</sup> Les non-ressortissants n'ont pas d'accès gratuit aux soins de santé publics : par conséquent, l'accès aux soins de santé est incomplet, comme en témoignent les dernières flambées épidémiques de poliomyélite dans le Sabah.

<sup>38</sup> Earthworm Foundation, *Children in the Plantations of Sabah: Stakeholder Consultation Workshop Report*, 2017.

<sup>39</sup> Universiti Sains Malaysia, *A study of the incidences of child marriages in Malaysia and an in-depth study of their causes and consequences*, 2014.

<sup>40</sup> PNUD et Unité de planification économique de Malaisie, *Study and review of the socio-economic status of Aboriginal people (Orang Asli) in Peninsular Malaysia for the formulation of a National Development Plan for the Orang Asli*, Malaisie, 2011.

<sup>41</sup> Gouvernement malais et bureau de l'ONU en Malaisie, *Malaysia Millennium Development Goals Report 2015*, Kuala Lumpur, 2016.

<sup>42</sup> Child Rights Coalition Malaysia, *Status Report on Child Rights in Malaysia 2019*, 2019.

<sup>43</sup> Ooi Kiah Hui, *Poverty, inequality, and the lack of basic rights experienced by the Orang Asli in Malaysia*, 2019.

<sup>44</sup> Kamaruddin, Kamarulzaman et Osman Jusoh, « Educational Policy and Opportunities of Orang Asli: A Study on Indigenous People in Malaysia », *The Journal of Human Resource and Adult Learning*, vol. 4, n° 1, juin 2008.

<sup>45</sup> UNICEF, *Children Out of School: Malaysia – The Sabah Context*.

souvent associée à des problèmes de santé mentale, à l'abus d'alcool et au stress que génèrent des situations financières peu stables<sup>46</sup>.

11. En 2019, la proportion des enfants âgés de 2 à 17 ans se trouvant en situation de handicap s'établissait à 4,7 % (soit environ 360 000 enfants)<sup>47</sup>. Pourtant, en 2018, seuls 133 583 enfants étaient inscrits sur le registre national des personnes handicapées<sup>48</sup>. Une étude menée par l'UNICEF dans le Sabah a montré qu'au moins la moitié des enfants officiellement reconnus comme en situation de handicap ne sont pas scolarisés<sup>49</sup>. Dans tout le pays, les enfants handicapés doivent faire face à des perspectives d'emploi incertaines, à des frais médicaux élevés et à des difficultés d'accès aux services, aux moyens de transport et au logement, et sont victimes de discrimination dans leur vie quotidienne<sup>50</sup>.

12. La pandémie de COVID-19 n'a fait qu'exacerber les problèmes relatifs aux droits et au bien-être des enfants en Malaisie. Selon les estimations, le taux de pauvreté absolue des ménages dirigés par des ressortissants malaisiens est passé de 5,6 % en 2019 à 8,4 % en 2020<sup>51</sup>. Les recherches semblent indiquer que cette augmentation de la pauvreté et de la précarité des sources de revenus a des effets multidimensionnels notables, allant de l'aggravation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle<sup>52</sup> à l'augmentation du stress ressenti par les parents, de la violence domestique et de la violence contre les enfants.<sup>53</sup> Les ménages dirigés par des femmes, ceux dont font partie des personnes handicapées et ceux tributaires d'un emploi dans le secteur informel (situation qui concerne beaucoup de travailleurs non ressortissants) ont été particulièrement touchés<sup>54</sup>. Malgré les efforts importants qui ont été faits pour faciliter l'apprentissage à domicile pendant les périodes de fermeture des écoles, les enfants marginalisés et les enfants vivant dans des familles à faibles revenus se heurtent à de sérieux obstacles en matière d'éducation<sup>55</sup>. Les confinements décidés en raison de la pandémie auraient aggravé les problèmes de santé mentale, en particulier chez les enfants issus de familles à faibles revenus<sup>56</sup>.

13. L'examen à mi-parcours du précédent programme de pays pour la Malaisie, mené en 2018, a montré que les domaines prioritaires définis dans celui-ci restaient pertinents, mais qu'il fallait particulièrement mettre l'accent sur les domaines suivants : la malnutrition, le caractère inclusif et la qualité de l'éducation, la santé mentale des adolescents, les changements climatiques, la participation des jeunes et la mobilisation du secteur privé. L'évaluation de la prise en compte des questions de

<sup>46</sup> Warfe, Mark R. *et al.*, « A foundational community health needs assessment of three local indigenous communities in Sabah », *Sabah Society Journal*, vol. 31, Université de La Trobe (Australie) en partenariat avec l'organisation PACOS Trust, 2014.

<sup>47</sup> Instituts nationaux de la santé, Ministère malaisien de la santé, *Fact Sheet: National Health and Morbidity Survey 2019 – Non-communicable diseases, healthcare demand, and health literacy*, 2020.

<sup>48</sup> Données fournies par le Jabatan Pembangunan Orang Kurang Upaya (JPOKU) du Gouvernement malaisien.

<sup>49</sup> UNICEF, *Children Out of School: Malaysia – The Sabah Context*.

<sup>50</sup> UNICEF, *Childhood Disability in Malaysia: A Study of Knowledge, Attitudes and Practices*.

<sup>51</sup> DOSM, *Household Income Estimates and Incidence of Poverty Report 2020*, Malaisie, 2021.

<sup>52</sup> UNICEF et Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), *Families on the Edge*, n° 3, 2021.

<sup>53</sup> Voir <https://penanginstitute.org/publications/covid-19-crisis-assessments/domestic-violence-and-the-safety-of-women-during-the-covid-19-pandemic/>.

<sup>54</sup> UNICEF et FNUAP, *Families on the Edge*, n° 3, 2021. Voir aussi [www.krinstitute.org/assets/contentMS/img/template/editor/The%20Impact%20of%20Covid-19%20on%20the%20Urban%20Poor.pdf](http://www.krinstitute.org/assets/contentMS/img/template/editor/The%20Impact%20of%20Covid-19%20on%20the%20Urban%20Poor.pdf).

<sup>55</sup> Voir [www.krinstitute.org/assets/contentMS/img/template/editor/20200426\\_Covid\\_Education\\_v3.pdf](http://www.krinstitute.org/assets/contentMS/img/template/editor/20200426_Covid_Education_v3.pdf).

<sup>56</sup> UNICEF et FNUAP, *Families on the Edge*, n° 1, 2020.

genre dans les programmes a mis en lumière les principales privations affectant les garçons et les filles, les lacunes en matière de capacités et les stratégies ciblées à adopter. L'initiative phare de l'UNICEF intitulée « #ThisAbility » a aussi été évaluée, ce qui a permis d'appeler l'attention sur la nécessité de renforcer la prise en compte des personnes handicapées dans les programmes. À l'issue de l'évaluation du projet « Innover pour les enfants » (Innovation for Children), il a été recommandé de recourir davantage aux innovations, car elles constituent des facteurs clés pour l'obtention de résultats, ainsi que de nouer des partenariats permettant de transposer les innovations à une plus grande échelle. Enfin, le présent descriptif de programme de pays s'appuie sur les données et les enseignements tirés de la pandémie de COVID-19, l'objectif étant qu'il en soit tenu compte pour faire face aux difficultés qui se poursuivent.

## Priorités du programme et partenariats

14. L'objectif global du programme de pays est d'améliorer la vie des enfants les plus vulnérables et marginalisés de Malaisie, notamment grâce à : a) la réduction de la pauvreté touchant les enfants ; b) l'amélioration de la santé et de la nutrition des enfants ; c) l'amélioration des résultats en matière d'éducation ; d) la promotion du bien-être psychosocial des adolescents et le renforcement de leur participation ; e) la réduction de la violence contre les enfants et du nombre de placements d'enfants en institution.

15. Le programme de pays de l'UNICEF a été conçu en partenariat avec le Gouvernement malaisien et concorde avec le programme « Vision commune pour la prospérité à l'horizon 2030 » ainsi qu'avec le douzième Plan de la Malaisie (2021-2025). Il s'inscrit dans le prolongement direct du Programme 2030 et des objectifs de l'ONU consistant à ne laisser personne de côté et à reconstruire en mieux, et est partie intégrante du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour la période 2021-2025.

16. Le programme de pays repose sur la théorie du changement selon laquelle on ne pourra faire avancer les progrès en faveur des enfants que dans la mesure où : a) un environnement porteur est instauré, qui fournit un leadership, des orientations et des ressources et favorise les partenariats visant à donner plus d'envergure à l'action en faveur des enfants défavorisés, quels que soient leur lieu de résidence, leur race, leur religion, leur genre, leurs handicaps, leur citoyenneté ou leur statut migratoire ; b) les prestataires de services sont incités à fournir des services de qualité, à coopérer entre eux et à innover, disposent des moyens de le faire et sont tenus responsables de leur travail ; c) les enfants, les familles et les communautés ont accès aux connaissances, compétences, valeurs et approches positives dont ils ont besoin pour adopter des comportements sains, attentionnés et protecteurs. Si ces conditions sont réunies, tous les enfants de Malaisie, y compris les plus vulnérables, pourront jouir de leurs droits et avoir une chance égale de survivre et de prospérer dans un environnement sûr, protecteur et propice à leur épanouissement.

17. Le programme accordera la priorité à deux composantes : celle sur le bien-être, l'inclusion et le traitement équitable des enfants et celle sur l'élimination de la violence contre les enfants. Il existe également une composante relative à l'efficacité du programme, qui comprend des campagnes de mobilisation et de sensibilisation à l'intention du public, des activités de communication visant à faire changer les comportements et les normes sociales, des connaissances, des activités de suivi et d'évaluation, et le recours à des technologies au service du développement.

18. Dans le cadre du programme de pays, on s'efforcera de donner corps à cette vision porteuse de changement en mettant en œuvre de grandes stratégies

transversales, supposant notamment de : a) collaborer de manière stratégique avec des organismes des Nations Unies ; b) promouvoir la tenue de concertations au sujet des politiques qui soient fondées sur des données probantes ; c) renforcer les mécanismes de surveillance des droits humains ; d) mener des campagnes de sensibilisation et de communication à l'intention du public ; e) apporter un appui technique à l'application des politiques, notamment en œuvrant à la transformation numérique inclusive du Gouvernement malaisien ; f) renforcer la coopération avec les États du pays qui sont prioritaires, les administrations locales, les partenaires du secteur privé et les organisations de la société civile ; g) diffuser des communications visant à faire changer les comportements et les normes sociales ; h) donner aux adolescents des occasions de participer à la prise de décision.

19. Dans le cadre du programme de pays, on adoptera une approche à deux volets, consistant d'une part à élaborer des cadres et systèmes politiques inclusifs permettant de répondre aux besoins de tous les enfants, et de l'autre à appuyer la mise en place d'initiatives spécialement adaptées aux besoins des enfants appartenant à certains groupes vulnérables, afin de tenir compte des différences qui existent en matière de situation géographique, de genre, de citoyenneté, de statut migratoire, de handicap et d'appartenance ethnique, entre autres.

### **Bien-être, inclusion et traitement équitable des enfants**

20. L'objectif de la composante du programme relative au bien-être, à l'inclusion et au traitement équitable des enfants est de faire en sorte que d'ici à 2025, les enfants vivant en Malaisie, en particulier ceux qui sont les plus marginalisés, bénéficient plus équitablement de systèmes de protection sociale et de services publics de qualité et disposent de moyens pour atténuer les difficultés qui pèsent sur leur bien-être. Cette réalisation est conforme et contribue directement aux domaines stratégiques prioritaires n° 1 (« Les personnes ») et n° 2 (« La planète ») définis dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

21. L'UNICEF travaillera avec l'ensemble des ministères du Gouvernement pour favoriser l'élaboration de politiques sociales, de plans, de budgets et de réformes institutionnelles visant à réduire les disparités socioéconomiques et à promouvoir l'inclusion sociale. En collaboration avec les partenaires de développement, l'UNICEF fournira également un soutien multisectoriel en matière de politiques sociales, afin de : a) encourager l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes ; b) renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation du pays pour permettre le suivi de la mise en application du douzième Plan de la Malaisie (2021-2025) et de la réalisation des objectifs de développement durable ; c) améliorer la portée, la pertinence et l'efficacité du système de protection sociale du pays ainsi que son adaptation aux besoins spécifiques des enfants ; d) renforcer les moyens dont disposent les États et les municipalités pour élaborer des programmes qui tiennent compte des enfants, notamment par l'intermédiaire de l'Initiative des villes amies des enfants ; e) promouvoir une utilisation plus stratégique des ressources publiques dans la perspective d'un développement équitable ; f) consolider les mécanismes nationaux de surveillance, de gouvernance et de coordination des politiques relatifs aux droits de l'enfant.

22. L'UNICEF s'emploiera à renforcer les capacités du pays d'élaborer et de mettre en place des politiques, réglementations et initiatives fondées sur des données probantes pour lutter contre la malnutrition des enfants et des mères. Pour ce faire, il conviendra de : a) produire des données de qualité sur les facteurs de nutrition et l'efficacité des politiques en vigueur ; b) favoriser l'élaboration de lois, de politiques et de protocoles sur le sujet, tels ceux qui encadrent l'enrichissement des produits alimentaires, les campagnes faisant la promotion de produits alimentaires mauvais



pour la santé, ou encore la gestion de la malnutrition aiguë ; c) mobiliser des ressources afin de lancer des initiatives locales dans le domaine de la nutrition ; d) promouvoir l'utilisation de techniques innovantes dans les initiatives liées à la nutrition. On s'attachera particulièrement à faire en sorte que les personnes les plus vulnérables puissent bénéficier de ces mesures, notamment grâce à des partenariats avec les administrations des États, la société civile et le secteur privé.

23. Conformément à son objectif de réinventer l'éducation en faveur de tous les enfants, l'UNICEF s'emploiera à renforcer les moyens dont disposent les secteurs éducatifs publics et alternatifs pour proposer un enseignement de qualité et équitable, en particulier au bénéfice des enfants les plus marginalisés. Pour ce faire, il conviendra de : a) renforcer la mise en place de stratégies et d'initiatives éducatives fondées sur des données probantes et visant à remédier aux inégalités, notamment en ce qui concerne les niveaux d'apprentissage (et les retards d'apprentissage) ; b) valoriser les compétences des parties prenantes et des enseignants, notamment dans les domaines de l'enseignement à distance et en ligne, de la santé mentale et du soutien psychosocial ; c) multiplier les partenariats et les innovations en vue de faciliter l'apprentissage inclusif et la mise en place de parcours d'apprentissage et de formation professionnelle flexibles, notamment grâce à des plateformes numériques, en particulier pour les enfants les plus marginalisés.

24. L'UNICEF contribuera à renforcer la capacité du Gouvernement de diagnostiquer et de gérer les changements climatiques et les risques environnementaux susceptibles d'affecter les enfants et l'incitera à mettre en place des lois, politiques et services liés aux questions environnementales et des mesures de réduction des risques de catastrophe qui tiennent compte des besoins des enfants. Pour ce faire, il conviendra de : a) sensibiliser davantage les parties prenantes aux conséquences néfastes qu'ont les changements climatiques et la dégradation de l'environnement pour les enfants ; b) apporter un appui technique en matière d'élaboration de lois et de politiques ; c) contribuer à l'établissement d'un programme scolaire axé sur le développement durable ; d) donner aux enfants et aux jeunes les moyens de participer au débat public sur la durabilité environnementale.

25. En partenariat avec le Gouvernement et d'autres entités des Nations Unies, l'UNICEF aidera les jeunes, en particulier les plus marginalisés, à améliorer le plus possible leur bien-être psychosocial et à prendre part à des processus décisionnels éclairés. Pour ce faire, il conviendra de : a) nouer des partenariats avec des organismes publics, des organisations de jeunes et le secteur privé ; b) favoriser la tenue de débats publics et de consultations sur les politiques qui soient fondés sur des données probantes autour de la question de la santé mentale des adolescents ; c) renforcer les mécanismes organisant la participation des enfants, à tous les niveaux.

### **Élimination de la violence contre les enfants**

26. L'objectif de la composante du programme relative à l'élimination de la violence contre les enfants est de faire en sorte que d'ici à 2025, les enfants, en particulier les plus vulnérables d'entre eux, aient davantage de moyens d'action et bénéficient plus équitablement de systèmes et de services de qualité permettant de prévenir et de combattre la violence, la négligence, l'exploitation et les pratiques néfastes. Cette réalisation est conforme et contribue directement aux domaines stratégiques prioritaires n° 1 (« Les personnes ») et n° 4 (« La paix ») du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

27. L'UNICEF favorisera la mise en place d'un environnement porteur en appuyant l'élaboration de politiques, budgets et dispositifs institutionnels qui soient fondés sur des données probantes et axés sur l'élimination de la violence contre les enfants. Le Fonds facilitera aussi la tenue d'enquêtes nationales qui permettront de mieux cerner

l'ampleur, la nature et les facteurs de la violence, des pratiques néfastes et de l'exploitation dont sont victimes les enfants. Les systèmes de gestion de l'information seront renforcés pour qu'un suivi des services de protection de l'enfance puisse être assuré. Cette composante guidera l'élaboration de politiques portant sur des sujets clés tels que le recours aux châtiments corporels à l'école, l'accès aux documents établissant l'identité juridique et à d'autres documents, la mise en détention des enfants, les grossesses précoces, et la protection des enfants en situation de déplacement, des enfants apatrides et des autres enfants sans papiers.

28. L'UNICEF renforcera les dispositifs de prestation de services afin de mieux prévenir et combattre la violence contre les enfants, notamment en soutenant la mise en œuvre du projet de loi sur le statut professionnel des travailleurs sociaux. Le Fonds améliorera l'application des normes nationales de compétence concernant le travail social et des consignes données dans le manuel du système de prise en charge des cas dans le cadre du travail social, et encouragera la formation professionnelle continue dans d'autres domaines du travail social ayant trait à la protection de l'enfance, tels que la santé et la santé mentale, les services d'adoption, les programmes destinés aux réfugiés et la gestion des catastrophes. L'UNICEF appuiera également la conception, la conduite et l'extension d'initiatives relatives aux normes professionnelles, à la prise en charge des cas, à la formation et à l'encadrement des professionnels des secteurs social, sanitaire, juridique et éducatif, ainsi que d'initiatives axées sur la prise en charge du handicap et la lutte contre les inégalités de genre. Enfin, l'UNICEF soutiendra la généralisation du recours à la déjudiciarisation et aux programmes de réadaptation à base communautaire pour les délinquants juvéniles.

29. L'UNICEF examinera les connaissances, attitudes et pratiques des familles, des prestataires de service, des chefs religieux et des dirigeants locaux en matière de violence, de maltraitance, de négligence, de stigmatisation et de discrimination, et mettra au point des stratégies fondées sur des données probantes et culturellement adaptées visant à faire changer les normes sociales et les comportements. L'accent sera mis sur l'instauration et la pérennisation d'une culture de tolérance zéro à l'égard de la violence contre les enfants, le renforcement de la vigilance exercée par les familles, les communautés et les pairs, et l'amélioration de la résilience des enfants et des jeunes ainsi que de leur capacité de reconnaître les menaces qui pèsent sur eux, de signaler les faits de violence et d'exploitation et de bénéficier d'un soutien adapté.

### **Efficacité du programme**

30. L'objectif de la composante relative à l'efficacité du programme est de faire en sorte que d'ici à 2025, le programme soit efficacement conçu, coordonné, géré, évalué et soutenu et soit donc conforme aux normes de qualité attendues pour les programmes intégrés. Cette composante renforcera la coordination multisectorielle, la planification axée sur les résultats et les processus de suivi et d'évaluation, tout en fournissant un appui transversal dans les domaines suivants : a) les questions liées au genre et au handicap ; b) les enfants en déplacement, les enfants apatrides et les autres enfants sans papiers ; c) la mobilisation du secteur privé ; d) les communications visant à faire changer les comportements et les normes sociales ; e) l'innovation technologique au service du développement ; f) la réduction des risques de catastrophe et les interventions d'urgence ; g) les activités de communication et de sensibilisation destinées au public. L'UNICEF Malaisie tirera parti de son statut de bureau hybride<sup>57</sup> pour renforcer l'image de marque du Fonds et mobiliser davantage

---

<sup>57</sup> L'UNICEF Malaisie est à la fois un bureau de programme et un bureau chargé de collecter des fonds auprès du secteur privé.

le secteur privé aux fins de la réalisation de ses objectifs en matière de sensibilisation du public, de transformation des comportements et de collecte de fonds.

### Tableau récapitulatif du budget

<i>Composante du programme</i>	<i>(En milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	<i>Total</i>
Bien-être, inclusion et traitement équitable des enfants	1 760	11 680	13 440
Élimination de la violence contre les enfants	720	5 900	6 620
Efficacité du programme	932	8 820	9 752
<b>Total</b>	<b>3 412</b>	<b>26 400</b>	<b>29 812</b>

### Administration du programme et gestion des risques

31. L'Unité de planification économique du département du Premier Ministre sert d'interlocuteur principal pour ce qui est de l'élaboration, de la coordination et du contrôle du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable ainsi que des programmes portés par des entités du Groupe des Nations Unies pour le développement. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution de l'UNICEF au Plan-cadre de coopération et aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration des résultats obtenus et de l'utilisation des ressources allouées au programme. L'UNICEF collaborera avec d'autres entités des Nations Unies pour tirer parti des avantages comparatifs de chacun, en ayant recours autant qu'il conviendra à des programmes conjoints et à des fonds de financement communs. Il facilitera la mise en œuvre des stratégies transversales suivantes, définies dans le Plan-cadre de coopération : a) suivre et évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable ; b) appuyer la planification du développement axée sur les objectifs de développement durable ; c) promouvoir le dialogue social et le recours à des instances multipartites ; d) encourager les partenariats internationaux et la coopération Sud-Sud ; e) mettre en place des équipes consultatives intégrées ; f) coordonner l'intégration des contributions issues de l'initiative Unité d'action des Nations Unies dans la planification du développement au niveau national.

32. Les principaux risques qui pèsent sur l'obtention de résultats en faveur des enfants sont liés au fait que les inégalités et privations dont souffrent les groupes vulnérables et marginalisés du pays sont complexes, que les réserves formulées lors de la ratification de la Convention relative aux droits de l'enfant et de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes entravent l'expansion des lois, des politiques et des programmes en faveur des enfants issus de ces groupes, et que les données disponibles sur la situation de ces enfants restent limitées. Les conséquences socioéconomiques et budgétaires à long terme de la pandémie de COVID-19 constituent également un risque. Parmi les mesures d'atténuation des risques, on peut citer : le renforcement des partenariats noués avec les organisations non gouvernementales de défense des droits de l'enfant, l'objectif étant de faciliter le suivi de la situation des enfants vulnérables ; l'organisation de campagnes de sensibilisation et de mobilisation en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, la société civile et le secteur privé ; la mise en place d'activités visant à encourager les jeunes et les influenceurs à faire changer les

attitudes et les comportements à l'égard des groupes vulnérables ; la collaboration avec le Département malaisien de la statistique, qui vise à améliorer la disponibilité de données de qualité aux fins du suivi de la réalisation des objectifs de développement durable dans tous les secteurs. L'UNICEF continuera de surveiller les risques externes potentiels grâce à la plateforme de préparation aux situations d'urgence, afin d'être en mesure d'anticiper les futurs chocs et catastrophes naturels ou anthropiques.

## **Contrôle de l'exécution, mise à profit des enseignements et évaluation du programme**

33. Le programme de pays sera appliqué par l'intermédiaire de plans de travail et de budgets pluriannuels évolutifs alignés sur le descriptif de programme de pays de l'UNICEF et les plans de travail du groupe chargé du suivi des résultats du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. En collaboration avec le Gouvernement et en parallèle des examens annuels du Plan-cadre de coopération, l'UNICEF assurera le suivi des progrès accomplis, l'objectif étant de vérifier les réalisations obtenues, d'analyser les obstacles et de proposer des mesures visant à améliorer l'efficacité du programme et son intérêt stratégique. Les plans seront ajustés en fonction des résultats des examens, des évaluations, des données recueillies annuellement sur la situation des enfants et des priorités du Gouvernement, et feront l'objet d'un rapport annuel.

34. Un examen à mi-parcours simplifié pourra être effectué en 2023 pour faire le point sur ce qui a été accompli et mis en œuvre. Une évaluation du programme de pays sera entreprise en 2024 en vue d'informer la conception du programme de pays qui succédera à celui en cours. Le plan d'évaluation chiffré indique également que la Malaisie devra mener une évaluation du programme sur les mesures de substitution à la détention en faveur des enfants non accompagnés ou séparés de leur famille, afin de déterminer si ce programme pilote pourrait être transposé à une plus grande échelle. Il est également prévu de mener une autre évaluation thématique et axée sur les enseignements à retenir, qui portera sur la mise en œuvre de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap dans le bureau de pays de l'UNICEF.

## Annexe

## Cadre de résultats et d'allocation des ressources

## Programme de coopération entre la Malaisie et l'UNICEF, mars 2022-décembre 2025

**Convention relative aux droits de l'enfant** : articles 2 à 7, 9 à 13, 18 à 20, 22 à 29, 32 à 37, 39 et 40.

**Priorités nationales** : douzième Plan de la Malaisie (2021-2025), programme « Vision commune pour la prospérité à l'horizon 2030 » et objectifs de développement durable n<sup>os</sup> 1 à 5, n<sup>o</sup> 13 et n<sup>o</sup> 16.

**Réalisations énoncées dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2021-2025) faisant intervenir l'UNICEF :**

1. Domaine stratégique prioritaire n<sup>o</sup> 1, « Les personnes » : d'ici à 2025, les groupes en situation de pauvreté ou de vulnérabilité vivant en Malaisie ont accès à des services sociaux de meilleure qualité et plus équitables et à un système de protection sociale garantissant à toutes et à tous un niveau de vie suffisant.

2. Domaine stratégique prioritaire n<sup>o</sup> 2, « La planète » : d'ici à 2025, la durabilité et la résilience environnementales sont prises en compte et priorisées dans le programme de développement du pays, pour tous les secteurs et à tous les niveaux de la société.

3. Domaine stratégique prioritaire n<sup>o</sup> 4, « La paix » : d'ici à 2025, la Malaisie améliore sa gouvernance démocratique et toutes les personnes qui y vivent recueillent les bienfaits d'une société plus solidaire et d'une gouvernance et d'une participation renforcées.

**Groupes d'objectifs associés au Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025 : 1 à 5**

Réalisations énoncées dans le Plan-cadre de coopération	Réalisations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
Domaine stratégique prioritaire n <sup>o</sup> 1 : Produit conjoint n <sup>o</sup> 1.1 – un système de protection sociale plus efficace et durable est mis en place, offrant ainsi une meilleure protection contre	D'ici à 2025, les enfants, en particulier les plus marginalisés d'entre eux, bénéficient plus équitablement de dispositifs de qualité axés sur la nutrition, l'éducation et la protection sociale, et disposent de moyens d'atténuer les difficultés qui	Part de la population bénéficiant de socles ou de systèmes de protection sociale, ventilée de manière à distinguer les enfants ainsi que les personnes en situation de handicap, de pauvreté ou de vulnérabilité NR : à déterminer NC : 30 % (Plan-cadre de coopération)	Département du Premier Ministre, Organisation de la sécurité sociale	1. D'ici à 2025, les capacités nationales sont renforcées pour ce qui est d'élaborer des lois, politiques, plans, budgets et réformes institutionnelles fondées sur des données probantes destinées à réduire les inégalités de genre et les disparités socioéconomiques et	Ministère de la promotion des femmes, de la famille et du développement communautaire ; Ministère de l'éducation ; Ministère des finances ; Ministère de la santé ; Parlement ; Commission malaisienne des droits humains ;	1 760	11 680	13 440
		Proportion d'enfants de moins de 5 ans qui sont émaciés NR : 9,7 % (2019)	Enquête nationale sur la santé et la morbidité					

Réalizations énoncées dans le Plan-cadre de coopération	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
<p>les aléas tout au long de la vie.</p> <p>Produit conjoint n° 1.2 – les services sociaux sont renforcés afin de garantir l'accès de toutes et tous à des prestations équitables et de qualité favorisant le bien-être de l'ensemble de la population.</p> <p>Domaine stratégique prioritaire n° 2 : Produit conjoint n° 2.2 – les ressources naturelles, la biodiversité et les écosystèmes sont gérés de manière durable et correctement protégés et préservés, dans la perspective d'une durabilité économique et environnementale à long terme.</p> <p>Produit conjoint n° 2.3 - la préparation et la résilience face aux changements climatiques, aux</p>	<p>pèsent sur leur santé mentale et leur bien-être psychosocial.</p>	<p>NC : ≤8 % [examen à mi-parcours du troisième Plan d'action national de la Malaisie pour la nutrition (2016-2025)]</p>		<p>à favoriser l'inclusion sociale.</p> <p>2. D'ici à 2025, le Gouvernement est mieux à même d'élaborer et d'appliquer des politiques, cadres réglementaires et initiatives visant à lutter contre la malnutrition des enfants et des mères et à promouvoir des habitudes alimentaires et des pratiques d'alimentation saines.</p> <p>3. D'ici à 2025, les acteurs de l'éducation disposent de davantage de moyens pour planifier et exécuter des programmes éducatifs permettant de dispenser une éducation de meilleure qualité, plus équitable et fondée sur des données factuelles, en particulier au bénéfice des enfants les plus marginalisés.</p> <p>4. D'ici à 2025, le Gouvernement, les jeunes et les partenaires du secteur privé renforcent leur</p>	<p>administrations des États et des municipalités ; Département malaisien de la statistique ; Unité de planification économique ; Ministère de la jeunesse et des sports ; Ministère de l'environnement et de l'eau, Conseil malaisien de la jeunesse ; secteur privé ; organisations de la société civile</p>			
		<p>Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance</p> <p>NR : 21,8 % (2019)</p> <p>NC : ≤12,3 % [examen à mi-parcours du troisième Plan d'action national de la Malaisie pour la nutrition (2016-2025)]</p>	<p>Enquête nationale sur la santé et la morbidité</p>					
		<p>Prévalence du surpoids chez les enfants de moins de 5 ans (cote Z de l'IMC pour l'âge donné supérieure à 2 écarts types)</p> <p>NR : 5,6 %</p> <p>NC : pas d'augmentation par rapport au NR [examen à mi-parcours du troisième Plan d'action national de la Malaisie pour la nutrition (2016-2025)]</p>	<p>Enquête nationale sur la santé et la morbidité</p>					
		<p>Niveau d'éducation atteint chez les 15-24 ans, par genre et par statut socioéconomique</p> <p>NR : à déterminer (en fonction des données du recensement de 2020, qui seront disponibles fin 2021)</p> <p>NC : pourcentage à déterminer (augmentation par rapport au NR)</p>	<p>Enquête sur la population active</p>					
		<p>Nombre de mesures officielles adoptées pour favoriser la</p>	<p>Rapports parlementaires ;</p>					

Réalizations énoncées dans le Plan-cadre de coopération	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
risques naturels et aux risques de catastrophe sont renforcées (en particulier celles des groupes autochtones et des groupes en situation de pauvreté ou de vulnérabilité).		participation et l'engagement civique des enfants et des adolescents aux niveaux national et infranational NR : 2 mesures nationales NC : 3 mesures nationales, 1 mesure infranationale	rapports du Bureau de la Commissaire à l'enfance ; rapports des ministères de tutelle ;	capacité d'élaborer et d'accélérer la mise en application de politiques et mesures relatives aux changements climatiques, à l'environnement et à la réduction des risques de catastrophe qui tiennent compte des besoins spécifiques des enfants. 5. D'ici à 2025, les jeunes, en particulier les plus marginalisés, disposent de davantage de compétences et de moyens d'améliorer le plus possible leur bien-être psychosocial, de favoriser leur transition vers le monde du travail et de prendre part de manière constructive aux prises de décisions qui les concernent.				
		Nombre de politiques, stratégies et plans nationaux de lutte contre les changements climatiques faisant référence aux enfants et tenant compte des besoins des enfants dans leur approche de la réduction des risques de catastrophe et du relèvement NR : 0 NC : 3	Rapports des ministères de tutelle ; rapports de l'Initiative des villes amies des enfants					
Domaine stratégique prioritaire n° 1 : Produit conjoint n° 1.2 – les services sociaux sont renforcés afin de garantir	D'ici à 2025, les enfants, en particulier les plus vulnérables d'entre eux, ont davantage de moyens d'action et bénéficient	Pourcentage de femmes et d'hommes qui estiment que les châtiments corporels sont nécessaires à l'éducation des enfants NR : 54,8 % (2016) NC : 30 % (baisse par rapport au NR)	Enquête nationale sur la santé et la morbidité	1. D'ici à 2025, les capacités nationales sont renforcées pour ce qui est d'élaborer des lois, politiques, plans, budgets et réformes institutionnelles	Ministère de la promotion des femmes, de la famille et du développement communautaire ; Association malaisienne des	720	5 900	6 620

Réalizations énoncées dans le Plan-cadre de coopération	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
<p>l'accès de toutes et tous à des prestations équitables et de qualité favorisant le bien-être de l'ensemble de la population.</p> <p>Produit conjoint n° 1.3 – des normes sociales et des valeurs plus inclusives sont adoptées, les pratiques néfastes, notamment contre les femmes et les filles, sont rejetées, et de la demande est créée pour des services</p> <p>Domaine stratégique prioritaire n° 4 : Produit conjoint n° 4.3 – Le système de contrôles et de contrepoids entre les différentes branches du Gouvernement est renforcé aux niveaux national et infranational, les fonctions essentielles du</p>	<p>équitablement de systèmes et de services de qualité qui permettent de prévenir et de combattre efficacement la violence, la négligence, l'exploitation et les pratiques néfastes.</p>	<p>Pourcentage d'enfants pris en charge en milieu familial par rapport au nombre total d'enfants bénéficiant d'une protection de remplacement formelle</p> <p>NR : 0 NC : 2,5 %</p>	Département de la protection sociale	<p>fondés sur des données probantes visant à prévenir et à combattre la violence, l'exploitation et les pratiques néfastes dirigées contre les enfants.</p>	<p>travailleurs sociaux ; DOSM ; Ministère de l'éducation ; Ministère de la santé ; organisations de la société civile ; secteur privé</p>			
		<p>Proportion réelle de filles et de femmes âgées de 15 ans et plus, ayant déjà été ou étant en couple, qui ont subi des violences physiques, sexuelles ou psychologiques de la part d'un partenaire intime ancien ou actuel au cours des 12 derniers mois, par âge et lieu de survenance</p> <p>NR : 8,73 % NC : 6 % (Plan-cadre de coopération)</p>	<p>Étude sur la charge mondiale de morbidité</p>	<p>2. D'ici à 2025, les systèmes nationaux de prestation de services sont renforcés afin d'être mieux à même de repérer, de prévenir et de combattre la violence, l'exploitation et les pratiques néfastes dirigées contre les enfants.</p> <p>3. D'ici à 2025, les enfants, les familles et les communautés adoptent progressivement des attitudes et des pratiques positives leur permettant de repérer, de prévenir et de combattre la violence, l'exploitation et les pratiques néfastes au sein du foyer, de l'école et de la communauté ainsi qu'en ligne.</p>				



Réalizations énoncées dans le Plan-cadre de coopération	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
Gouvernement sont assurées de manière plus réactive et efficace et les gens bénéficient d'un meilleur accès aux services.								
Partenariats : améliorer les résultats par la coordination et les partenariats.	D'ici à 2025, le programme de pays établi par le Gouvernement malaisien et l'UNICEF est conçu, coordonné, géré, évalué et soutenu de manière efficace afin de répondre aux normes de qualité attendues des programmes intégrés en matière d'obtention de résultats en faveur des enfants.	Pourcentage de réalisations et de produits du programme qui ont été obtenus ou sont en voie de l'être, par an NR : 60 % (2020) NC : 85 %	Rapports de l'UNICEF	1. Le personnel et les partenaires de l'UNICEF bénéficient de conseils, d'outils et de ressources pour préparer, coordonner et suivre efficacement les programmes, y compris en ce qui concerne la prise en compte du handicap et les changements en faveur de l'égalité des genres. 2. Le personnel et les partenaires de l'UNICEF bénéficient d'outils, de conseils et de ressources relatifs à la prise en compte du handicap et à l'action en faveur de l'égalité des genres, ce qui leur permet de réaliser, avec les parties prenantes, des activités de sensibilisation, des	Équipe de pays des Nations Unies ; médias ; universités ; ministères ; organisations de la société civile ; secteur privé	932	8 820	9 752
		Pourcentage de partenaires de réalisation dont l'évaluation a montré qu'ils présentaient un risque faible ou modéré en matière d'exploitation et d'atteintes sexuelles NR : 94 % NC : 100 %	Rapports de l'UNICEF					
		Part de voix pour les questions relatives aux droits de l'enfant dans les médias NR : 70 % (2018) NC : 80 %	Baromètre réalisé par la Division de la collecte de fonds et des partenariats dans le secteur privé					
		Nombre d'initiatives visant à faire participer des partenaires ou coalitions de la société civile aux activités de plaidoyer menées par l'UNICEF en faveur des enfants NR : 8 NC : 12	Rapports de l'UNICEF					

Réalizations énoncées dans le Plan-cadre de coopération	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
				partenariats efficaces et des changements sociaux et comportementaux dans le domaine des droits de l'enfant. 3. Des stratégies portant sur les questions intersectorielles liées aux droits de l'enfant sont élaborées et mises en œuvre.				
<b>Montant total des ressources</b>						<b>3 412</b>	<b>26 400</b>	<b>29 812</b>